

Conférence débat le mardi 26 mai 2009 18h - 21h
salle des Etats Dijon

Diagnostic prénatal et pré-implantatoire

Faire le diagnostic d'une maladie ou d'une malformation avant même la naissance de l'enfant est source de grandes inquiétudes pour les futurs parents. Cela ouvre aussi des perspectives : traitement plus précoce la maladie, ou organisation de la naissance dans des conditions optimales pour une prise en charge immédiate, par exemple en cas de malformation cardiaque.

Parfois aussi se pose la question de poursuivre ou non la grossesse. Douleur extrême pour les parents, et crainte de dérives eugéniques apparaissent alors dans le débat.

Plus vives encore sont les craintes engendrées par l'idée du diagnostic préimplantatoire, c'est-à-dire sur un embryon avant son implantation dans le corps de la femme.

Que dit vraiment la loi ? Quelles sont les pratiques ? qui sont les médecins qui prennent en charge ces situations ? sommes nous vraiment dans une société qui ne veut que des « enfants parfaits » ?

Lors de cette conférence débat, les spécialistes du CHU présenteront leurs expériences en ce domaine et pourront répondre à vos questions.

Programme :

Ouverture de la Conférence :

Monsieur Pierre Charles PONS, Directeur général du CHU Dijon

Lois de bioéthique : enjeux médicaux enjeux sociétaux

Pr I François-Purcell

Médecine et légale et droit de la santé, responsable de l'Espace éthique du CHU, Dijon

Organisation et accès au diagnostic prénatal en France

Docteur Thierry ROUSSEAU

Gynécologue – Obstétricien

Maternité du CHRU de DIJON

Référent régional en échographie fœtale

Coordonateur du Centre Pluridisciplinaire du Diagnostic Prénatal de Dijon

Tests génétiques, DPN et DPI : quels enjeux ?

Docteur Christel Thauvin, Centre de Génétique, Centre de Référence Maladies Rares
« Anomalies du développement et syndromes malformatifs », CHU Dijon

Expérience auprès des familles

Mme Barthelet, Aumônerie catholique du CHU

Témoignage du point de vue israélite

Mr Weill, Président du Comité d'éthique du CHS de Novillars, PU PH retraité de
radiothérapie au CHU de Besançon, auteur de « l'Éthique juive en dix paroles ».

Avec la présence de Madame Angélique CHARLAT-GREFFIER, Juriste, Direction des
Droits des Patients, CHU de DIJON.